

COMMUNE DE GRUCHET-LE-VALASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 juin 2024

Date de convocation : 12 juin 2024

D.37/06-2024

Date d'affichage : 12 juin 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Le mercredi dix-neuf juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la Commune de GRUCHET-LE-VALASSE.

Etaient présents : Didier Peralta, Roger Hauchecorne, Marjorie Halasa, Séverine Dalla Libera, Vincent Lecarpentier, Denise Chevallier, Laurent Dereeper, Laëtitia Désert, Aline Basille, Anne Addache, Emeline Romain, Marion Côté, Jean-Baptiste Rousseaux, Tony Tonon, Karine Démoncourt, Guillaume Auger, Vanessa Leroy, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Patrice Lebourg (a donné pouvoir à Vincent Lecarpentier), Annie Féron (a donné pouvoir à Laëtitia Desert), Michaël Boblique (a donné pouvoir à Didier Peralta), Cyril Hauchecorne, Alexis Cabot, Franck Roussel (a donné pouvoir à Jean-Baptiste Rousseaux),

Absent : 0

Monsieur Vincent Lecarpentier a été élu secrétaire de séance.

URBANISME

Acquisition par la Commune de Gruchet le Valasse à Bruno MERCIER d'une propriété située impasse Fauquet Lemaître et classement en domaine public

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Vincent LECARPENTIER, Adjoint au Maire, présente le dossier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1111-2,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L. 1111-1 et L. 1211-1,

Vu l'avis du Service Local des Domaines du 30 mai 2024,

Considérant l'intérêt pour la Commune de réaliser une placette de retournement dans l'impasse Fauquet Lemaître devenue rue,

Considérant que la voirie acquise sera affectée à l'utilisation directe du public,

Dans le cadre de l'aménagement des Jardins de l'Indigo, l'impasse Fauquet Lemaître va être ouverte en rue. La placette de retournement située sur cette rue est composée de plusieurs parcelles, dont certaines appartiennent à des particuliers.

La commune souhaite obtenir l'entière propriété de la voirie et la classer en domaine public.

La parcelle cadastrée section AC 655 comporte une portion de voirie, d'une superficie d'environ 60 m², à acquérir.

Bruno MERCIER, actuel propriétaire, a exprimé un avis favorable à cette acquisition. Le prix est fixé à 1 euro symbolique. Les frais de géomètre sont à la charge de la commune.

Le transfert de propriété de cette parcelle interviendra selon les modalités suivantes : acte notarié aux frais de la commune.

Après l'acquisition, la portion de voirie sera classée dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section AC 655p à Bruno MERCIER pour un montant de 1 euro,
- d'approuver le classement de la portion de voirie dans le domaine public communal,
- d'imputer la dépense au compte 21318 du Budget Primitif 2024,
- d'autoriser Monsieur le Maire et ses Adjoints à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme
Le Maire,



Le Maire certifie le caractère exécutoire de l'acte
Affichage le 24 juin 2024
Transmission au contrôle de légalité le 24 juin 2024

Département :
SEINE MARITIME

Commune :
GRUCHET-LE-VALASSE

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 23/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF - PTGC 76
38 Cours Clémenceau CS 81002 76037
76037 ROUEN CEDEX
tél. 02.35.19.22.57. -fax
sdif76.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

